



# **COMPTE-RENDU** **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 11 DECEMBRE 2020**

L'an **Deux Mil Vingt**, le **Onze Décembre**, à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de **VILLAGES DU LAC DE PALADRU**, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Paladru sous la présidence de M. Denis CARRON, Maire.

Date de convocation : 2 Décembre 2020.

**Nombre de conseillers en exercice : 19**

**Nombre de conseillers présents : 15**

Denis CARRON, Ernest ORTIZ, Henri PRIETO, Christiane COLLOMB, Daniel SEYVE, Céline DE NARDI-CANTELE, Jérôme FOROT, Marceline BOUJU, Gilles TOUBLANC, Nicolas ROQUE, Laurence CHANEL, Lionel SEIGLE-VATTE, Carole GALLIN, Carole FABBRI, Kevin BLACHON.

**Nombre de conseillers représentés : 2**

Janine GARIN (Pouvoir à Christiane COLLOMB), Alexandre MEUNIER-BEILLARD (Pouvoir à Carole GALLIN).

**Nombre de conseillers absents excusés : 2**

Marie-Noëlle LEGARCON, Françoise FERNANDEZ.

Secrétaire de séance : Nicolas ROQUE.

-----

## Compte-rendu du dernier Conseil Municipal

M. Forot précise qu'il y a une erreur dans le point n° 2. Il s'agissait de 345 m de voirie et non 130 m

Vote : Adopté , 0 contre , 0 abstention

## **ODJ :**

M. le maire informe un changement sur l'ordre du jour.

Suppression du point n° 1: plan de sauvegarde reporté en Janvier

Ajout de 3 nouveaux points : Loyers commerces et deux demandes de subventions.

## **Point N° 2 : Bail TDF**

TDF propose de revoir le bail existant et propose à la commune un loyer de 1500€ et 1500 € par opérateur souhaitant se servir du relais

Demande Autorisation : Adoptée , 0 contre , 0 abstention

## **Point n°3 :**

Primes covid pour les agents

M. le maire souhaite une prime pour les agents qui sont restés en présentiel (sans rupture d'activité) . Cela concerne 5 agents .

A noter que tous les agents ont touché l'intégralité de leurs salaires.

M. le maire propose une prime de 600€ pour la période 17 mars - 5 mai . Pour les agents à temps non complet, la prime est proratisée selon le temps de travail.

Vote : Adopté , 0 contre 0 abstention

## **Point n° 4 :**

Recrutement d'un agent technique en CDD pour la période du 01/04 au 30/09

Besoin d'une personne en plus pour épauler l'équipe technique

On lui propose un temps plein sur cette période afin de s'occuper principalement des espaces verts

Vote : Adopté , 0 contre , 0 abstention

**Point n° 5 : Modification du PLU sur Le Pin**

M. Seyve explique que le PLU doit être modifié afin de l'adapter aux besoins actuels.

Il y a sur Le Pin un projet immobilier d'une zone de 50 logements avec deux entrées , une rue de la caserne et une face à la mairie de Le Pin

Le dossier sera à disposition en mairie pour la période 11/01 au 12/02/2021 avec recueil des avis du public.

Une synthèse de retour et une délibération seront proposées pour le conseil municipal de février 2021

Vote : Adopté , 0 contre , 0 abstention

**Point n° 6 : Modification des membres de commissions municipales.**

Mme Bouju souhaite se retirer de la commission développement durable

Mr Ortiz intègre la commission bâtiments

Vote : Adopté , 0 contre , 0 abstention

**Point n° 7 : Projet panneaux solaires Tennis de Le Pin**

Mme De Nardi-Cantèle présente ce projet : c'est un projet intercommunal dans le cadre de la transition énergétique .

Deux solutions possibles: Financement intercommunal (projet onéreux )

Proposition de travailler avec la société citoyenne Buxia. Celle-ci s'occupe de réaliser les études de faisabilité, s'occupe de faire installer les panneaux solaires et les communes du tour du lac louent les toits des tennis à Buxia pour une période de 25 ans .

A la fin du contrat avec Buxia , possibilité de récupérer la gestion des panneaux solaires par l'intercommunalité ou nouveau contrat avec Buxia pour un nouveau bail.

Buxia a besoin des validations en conseils municipaux pour lancer le projet.

Montferrat , Biliou et Charavines ont adopté le projet : manque VLP

Vote : Adopté, 1 contre , 4 abstentions

**Point n° 8 : Travaux poteaux incendies**

M. Forot nous présente les devis pour le changement de trois bornes incendies sur VLP et une borne commune avec St Ondras (située aux 3 chênes)

Coûts estimatifs : 9224€ HT

Vote : Adopté , 0 contre , 0 abstention

**Point n° 9 : Circulation PL sur la RD 50**

M. Forot présente les résultats des comptages demandés sur deux points différents.

Le premier situé entre la salle St Michel et la Truitière.

2 périodes de comptages :

le 1er entre le 22/09 et le 30/09 (arrêté préfectoral). Il relève 1073 pl pour cette période avec un trafic journalier de 170 pl (de plus de 3,5 t)

le second comptage a eu lieu du 01/10 au 11/10 même endroit. Il en ressort un trafic de 2139 poids lourd avec un trafic journalier de 280 pl

Côté RD 90 face au night-club , un comptage a été demandé , les résultats montrent un trafic de 30 pl en période d'arrêté préfectoral et de 37 pl hors arrêté .

La gendarmerie a effectué des contrôles durant la période d'arrêté et a relevé quelques infractions au code de la route de la part des PL mais ne peut pas nous fournir des chiffres par rapport à d'arrêté préfectoral.

M. Forot nous indique que ce dossier est sensible (pétition de riverais de VLP)

Il souhaite travailler avec les autres communes pour trouver une solution acceptable pour tous :

Des pistes de travail sont possibles : table ronde avec la CAPV , le CG 38 pour une révision de cet arrêté

Possibilité d'allongement de la voie verte vers Paladru pour plus de sécurité pour les riverains

Volonté de réunir tous les acteurs concernés : Interco, Gendarmerie , Transporteurs pour faire avancer.

Une réunion Maires Adjointes du tour du Lac est prévue le 21 janvier :VLP propose d'en discuter lors de cette réunion.

M. Forot recevra les pétitionnaires afin de les informer des actions menées.

#### **Point n° 10** : Animation jeunesse intercommunalité

Mme De Nardi-Cantèle nous présente quelques résultats remontés après enquête auprès des parents des écoles du tour du Lac sur un accueil de loisir .

Pour l'instant pas de retours de Montferrat et Biliou et Charavines pas dans le projet car possède déjà un accueil de ce type.

Réflexion menée pour un lieu disponible pendant les vacances d'été

Réflexion pour la création d'un centre : Montferrat aurait un lieu disponible .

Réflexion menée aussi sur l'emploi de Mr Monard : possibilité de faire un échange de compétences avec Charavines pour un tiers de temps

#### **Point n° 11**: Borne forains

Demande au TE 38 pour raccordement de deux bornes forains dans le parc Garrot. Une serait en bas du pré et une autre au milieu

Cout estimatif : 21836 € dont 3674 € à la charge de VLP

Délibération pour que TE 38 demande étude finale

Vote : Adopté , 0 contre , 0 abstention

#### **Point n° 12** : Annulation loyers commerces

Lors de dernier conseil , les loyers ont été annulé pour le mois de novembre.

M. le maire propose une délibération pour décembre et propose aussi une annulation jusqu'à la fin du Covid et de la réouverture officielle des commerces , suite à une décision du gouvernement .

Vote : Adopté, 0 contre, 0 abstention

#### **Point n° 13** : Subvention DETR

Mr le maire demande l'accord du conseil afin de demander une subvention pour les travaux de rénovation de la mairie

Vote : Adopté , 0 contre, 0 abstention

#### **Point n° 14**: Subvention DSIL

Mr le maire demande l'accord du conseil afin de demander une subvention au titre de la transition énergétique des bâtiments publics pour les travaux de rénovation de la mairie de Paladru

Vote : Adopté, 0 contre, 0 Abstention

### **Compte rendu des commissions**

Plage : Appel de candidatures lancé mais que deux dossiers déposés : Un par M. Héraut l'autre par M. Audemard

Aucun de ces dossiers n'a été retenu pour l'instant.

Un nouvel appel d'offre va être lancé et une réflexion est menée pour une DSP pour la plage avec l'aide de la CAPV

Bâtiment: Projet cimetière du bourg à Paladru

Ce dernier est complet et il faut prévoir son doublement , un projet est en cours et M. Boizard de la CAPV nous apporte son aide pour peaufiner le projet avant de rencontrer M. Clavel pour un éventuel échange de terrain.

Projet Mairie Paladru : un point a été fait par M. Priéto sur les travaux à prévoir pour la rénovation de la mairie (130000 €)

Cantine de L'école de Le Pin : Un courrier a été envoyé à l'architecte du projet afin de faire avancer le projet pour que les travaux puissent être envisagés à l'été 2021

#### Développement Durable:

Mme De Nardi-Cantèle présente un résumé complet des actions et réflexions menées par la commission

Lien social: aide à quelques familles

Rencontre et partage : souhait pour deux rencontres /mois

Changement de la date pour l'accueil des nouveaux arrivants au mois de septembre

Lettre pour les décès

Communication (la rameuse)

Cartes de voeux pour M. le Maire

Rando des élus

Conseil des sages

Rézo pouce qui passe dans l'intercommunalité

Marais de Chassignieu : refus du CG 38 pour en prendre la gestion , voir avec la CAPV ou revoir cahier de gestion afin d'alléger les charges

Décharge de Paladru : nettoyage hors de prix car besoin d'hélicoptère pour évacuer les déchets

Ambroisie : fauchage sur voie publique et courrier pour les parcelles privées

Schéma vélo : souhait d'une voie verte au bord du lac et une piste VTT entre Le Pin et Paladru

Transition alimentaire : réunion prévue avec les agriculteurs de la commune

Collecte de vélos usagés au profit de l'asso Veligood

Jardins partagés : implication des habitants souhaitée

Fête de la science

Voiron Jazz Festival : un concert à Le Pin avec Camille Berthaut

#### Voirie Marquage route de Chassignieu

Parking St michel , quelques chauffards passent par le parking pour éviter les dos d'ânes

Radars pédagogiques : voir pour des lieux d'implantation

Eclairage public : réflexion sur un abaissement ou une coupure , étude sur une éventuelle suppression des points isolés

Animation avec le club d'astronomie de Voiron si coupure ?

Déclaration d'aliéner : M. Seyve indique trois ventes de propriétés que la commune ne souhaite pas préempter

Futur logo de la commune : Mme Oddou a travaillé sur le nouveau logo et le conseil a choisi parmi plusieurs modèles .

M. Ortiz a fait un point sur l'implantation d'un futur commerce sur la commune

Celui serait sous la bibliothèque et Comptoir de campagne valide cette solution et doit faire une proposition d'aménagement .

En parallèle comptoir de campagne travaille actuellement avec M. Grabowski pour une gestion de ce commerce avec licence tabac et licence 4

Mairie : Une nouvelle secrétaire a été recrutée mais elle n'a fait qu'un jour sur ce poste et est partie : une nouvelle secrétaire est prévue à compter du 15/12/2020

Fin du conseil 23H15